

LE MÉRUUVIEN



Vue du verger communal.



ALERTE BLAIREAU DÉGÂTS | Mardi 6 janvier | Théâtre du Thelle



VERNISSAGE ARTSENS | Vendredi 16 janvier | Centre culturel Le Domino



NUIT DE LA LECTURE | Samedi 24 janvier | Médiathèque Jacques Brel



L'ÉCHAPPÉE | Lundi 26 janvier | Théâtre du Thelle

En cette période pré-électorale, les élections municipales étant programmées en 2026, il a été décidé de suspendre l'édito de Madame La Maire.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES AURONT LIEU LES DIMANCHES 15 ET 22 MARS 2026

A Méru, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h

(sauf modification d'horaires par arrêté préfectoral).

Méru compte 2 nouveaux bureaux de vote (soit 9 au total), à savoir l'école Jules Verne et l'Espace socioculturel Arsène Bulard.

Vous trouverez le numéro et l'emplacement de votre bureau de vote en haut de votre carte d'électeur.

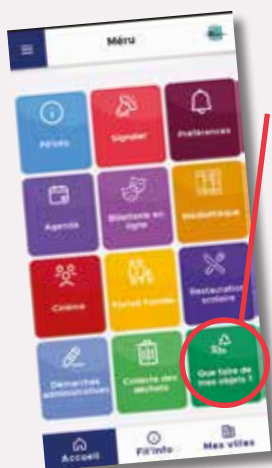
De nouvelles cartes électorales seront envoyées uniquement aux nouveaux inscrits et aux électeurs concernés par un changement du périmètre de rattachement des bureaux de vote.

Renseignements :

Mairie de Méru - Place de l'Hôtel de Ville - Méru

Tél. : 03.44.52.36.22 / 03.44.52.36.26

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION Ma mairie en poche.



Ma Mairie en Poche intègre une nouvelle tuile : "Que faire de mes objets "

Au clic sur cette tuile, vous accédez directement à l'outil de l'ADEME, une cartographie interactive des acteurs de l'économie circulaire présents sur leur territoire.

Il vous suffit de saisir l'objet dont vous voulez vous séparer pour voir apparaître, sur la carte, les points de collecte et solutions locales où le déposer, le recycler, le donner ou le revendre.

Ayez toutes les informations municipales en main avec l'application Ma Mairie en Poche !

- 1 > **Téléchargez** l'application sur votre smartphone (ou votre tablette)
- 2 > **Recherchez** Méru par son nom ou son code postal
- 3 > **Abonnez-vous** au fil'info
- 4 > **Recevez** en temps réel les alertes et infos sur votre smartphone (ou votre tablette)

SOMMAIRE

ÇA S'EST PASSÉ À MÉRU

P 2 et 23

CADRE DE VIE

P 4 et 5

Espace sans tabac : l'interdiction de fumer s'étend à de nouveaux lieux

Mégots : ne les jetez pas n'importe où !

SÉCURITÉ

P 6 et 7

Trottinettes électriques : la Ville prend un arrêté municipal pour renforcer la sécurité

SANTÉ

P 6

Accès aux soins : une prime d'installation pour les médecins généralistes

ENFANCE - JEUNESSE

P 8 et 9

Rentrée scolaire 2026 / 2027 : les inscriptions sont en cours !

Environnement : mise en place d'une action de sensibilisation au tri des déchets

MÉMOIRE

P 8

Retour sur... la visite et le témoignage de Lili Keller Rosenberg, déportée des camps de concentration

CULTURE - ANIMATIONS

P 10 à 19

Ça bouge à Méru

L'Agenda méruvien

Entre nous

FLASH INFOS

P 20 et 21

SANTÉ - CARNET - NUMÉROS UTILES

P 22

Retrouvez les dates
de permanences de vos élus,
de vos réunions publiques,
de vos promenades de quartier
et des conseils municipaux
dans la rubrique **Entre nous...**

Le Méruvien
Directrice de la publication

Nathalie Ravier

Rédaction/Maquette

Flore Boisset-Giraud

Crédit Photo

Service Communication / Adobe Stock

Impression

Imprimerie RAS

Tirage : 6700 ex

Ce journal est imprimé
sur du papier 100% recyclé
avec des encres végétales

Méru sur Internet :

<http://www.ville-meru.fr>

Courriel : services@ville-meru.fr



Espace sans tabac

L'interdiction de fumer s'étend à de nouveaux lieux

Dans le cadre du Programme national de lutte contre le tabac 2023-2027, dont le but est d'arriver à une génération sans tabac à l'horizon 2032, le Gouvernement a décidé de gravir une nouvelle marche en créant partout en France de nouveaux espaces libérés du tabac. Ceux-ci concernent en premier lieu les endroits fréquentés par les enfants et les familles, qu'il est primordial de protéger.



En France, depuis 1991, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif (article L. 3512-7 du code de la santé publique). La réglementation prise en application de ce principe a progressivement défini les lieux ainsi protégés. Depuis 2006, il est interdit de fumer dans les lieux fermés et couverts accueillant du public ou constituant des lieux de travail, les moyens de transport collectif, ainsi que les espaces non couverts des écoles, collèges et lycées publics et privés, les établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs. En 2016, cette interdiction a été élargie aux aires de jeux pour enfants et à l'intérieur d'une voiture lorsqu'un mineur y est présent.

(source : www.sante.gouv.fr)

Depuis le 1^{er} juillet 2025, l'interdiction de fumer est étendue aux lieux suivants :

Ainsi, en plus de l'interdiction de fumer qui était déjà en vigueur dans les lieux fermés, les aires de jeux et les bois et forêts, il est désormais également interdit de fumer dans les espaces extérieurs suivants :

- **Parcs et jardins publics ;**
- **Plages bordant des eaux de baignade, pendant la saison balnéaire ;**
- **Zones affectées à l'attente des voyageurs (arrêt de bus notamment) ;**
- **Espaces non couverts des bibliothèques ;**
- **Espaces non couverts des équipements sportifs** au sens de l'article R. 312-2 du code du sport ;
- **Les abords immédiats des établissements scolaires, des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs, des bibliothèques et équipements sportifs, dont un arrêté précise que le périmètre doit être d'au moins 10 mètres.**

Le non-respect

de l'interdiction de fumer, pour le fumeur comme pour le propriétaire des lieux, est passible de **sanctions de la 4^e classe** (135 € si la personne en infraction paie directement à l'agent verbalisateur, ou 375€ si l'amende est majorée, et jusqu'à 750€ devant les tribunaux).

Mégots

Ne les jetez pas n'importe où !

Rappelons que dans le cadre de son engagement avec l'éco-organisme Alcome - afin de lutter contre les mégots jetés par terre et la pollution que cela engendre - la Ville de Méru distribue et met à disposition des cendriers de poche. Des cendriers de rue et des éteignoirs ont également été déployés sur la commune.

● Les cendriers de poche : Pratiques et discrets, ils sont la solution idéale pour éviter de jeter votre mégot au sol quand aucun autre dispositif n'est à proximité. Vous pouvez y éteindre

vos cigarettes et y stocker votre mégot en toute sécurité jusqu'à ce que vous trouviez une poubelle.

Vous pouvez en trouver lors d'événements organisés par la commune, et auprès de l'accueil

de plusieurs services comme la Mairie, le Centre culturel et le Cinéma Le Domino, l'Espace Socioculturel Arsène Bulard, la Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation, la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme...

En outre, depuis 2022, la Communauté de Communes des Sablons s'attelle à l'installation de bornes "Tchaomegot" dans différentes communes de son territoire. Méru en compte désormais 5.

Ces bornes de collecte spécifiques permettent de récupérer les mégots pour les recycler de manière responsable. Une fois collectés, ils sont d'abord dépollués pour éliminer les substances toxiques puis ensuite transformés en matériaux isolants ou en vêtements, contribuant ainsi à une économie circulaire et durable.

● Les cendriers de rue et éteignoirs : les premiers cendriers de rue ont été installés tandis que de nombreuses poubelles ont été équipées d'éteignoirs.



Au-delà de la pollution visuelle, un mégot jeté dans la rue, dans le caniveau ou dans la nature a un impact sur l'environnement :

- Un mégot contient des matières plastiques qui polluent l'eau.
- Un mégot peut mettre plusieurs années à se dégrader.
- Un mégot mal jeté risque d'être ingéré par la faune.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.monmegotouilfaut.fr



Trottinettes électriques

La Ville prend un arrêté municipal pour renforcer la sécurité

Les trottinettes électriques font désormais partie du quotidien et offrent une solution de déplacement pratique et rapide.

Au vu du nombre croissant d'accidents, la Ville a décidé de prendre un arrêté renforçant les conditions d'utilisation, rendant notamment obligatoire le port du casque et d'un gilet réfléchissant.

Il est crucial de comprendre que ces équipements de sécurité sont là pour la protection des usagers. Ceux-ci peuvent faire toute la différence en cas d'accident, surtout en milieu urbain où les risques sont plus élevés. Il ne s'agit pas de simples recommandations, mais d'obligations légales.

Le durcissement des règles d'usage n'a qu'un seul objectif : renforcer la sécurité des personnes qui utilisent les trottinettes ainsi que celle des piétons qu'elles croisent. En rendant ces mesures obligatoires, la Ville espère réduire le nombre d'accidents et faire en sorte que tout le monde puisse se déplacer en toute sérénité.

OÙ PEUT-ON CIRCULER ?

Les règles varient selon l'environnement :

- En agglomération, la circulation se fait sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'elles existent.
- La circulation sur les trottoirs n'est pas autorisée.

ÉQUIPEMENTS DE LA TROTTINETTE

Les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) doivent répondre à des exigences techniques précises :

- Vitesse maximale limitée à 25 km/h
- Présence de freins
- Feux avant et arrière
- Dispositifs réfléchissants latéraux et arrière
- Sonnette

Ces équipements permettent d'améliorer la visibilité et la sécurité, notamment en milieu urbain.

ASSURANCE : UN POINT ESSENTIEL

La trottinette électrique est considérée comme un **véhicule terrestre à moteur**.

Son utilisation nécessite donc une **assurance responsabilité civile spécifique**.

Les contrats d'assurance habitation classiques ne couvrent généralement pas les accidents liés à ce type d'engin.



CE QU'IL N'EST PAS POSSIBLE DE FAIRE

Certaines pratiques ne sont pas autorisées :

- Transporter un passager ou des marchandises
- Utiliser un téléphone ou des écouteurs pendant la conduite
- Circuler avec une trottinette débridée
- Conduire sous l'emprise de l'alcool, au-delà des seuils légaux

CONDITIONS D'UTILISATION

- Âge minimum requis : 14 ans
- Les équipements de sécurité renforcés sont obligatoires (par arrêté municipal en vigueur à la date du 13 janvier 2026) : casque, gilet haute visibilité, éclairage permanent

QUELQUES CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Garder une distance suffisante (environ 1 mètre) avec les véhicules stationnés, pour éviter les ouvertures de portière

UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION

S'informer sur la réglementation et adopter des pratiques adaptées permet à chacun de circuler plus sereinement et de partager l'espace public dans de bonnes conditions.

Pour en savoir plus : www.securite-routiere.gouv.fr

Retrouvez l'arrêté municipal n°2026/PM/006 sur le site de la ville : <https://ville-meru.fr/trottinette-electrique>

Voirie

En bref

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ RUE DU 8 MAI 1945

Début janvier, afin de faire ralentir la vitesse des véhicules, un aménagement de sécurité "test" a été mis en place rue du 8 Mai 1945, dans sa partie comprise entre les jardins familiaux et l'entrée / sortie de la commune.

Des "écluses" ont été matérialisées par l'installation de plots provisoires afin de resserrer suffisamment la chaussée pour ne laisser le passage qu'à un seul véhicule à la fois. Des panneaux indiquant le sens de priorité complètent l'aménagement.

Les riverains consultés ont indiqué que le principe était validé. La version "définitive" sera prochainement installée.



Accès aux soins

Un prime d'installation pour les médecins généralistes

Afin de favoriser l'installation de médecins généralistes ayant déjà obtenu leur doctorat le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 9 février dernier, la mise en place d'une prime d'installation d'un montant de 10 000€.

Celle-ci est à destination des médecins généralistes s'installant pour la première fois à Méru en activité libérale en contrepartie d'un engagement d'installation sur le territoire communal, en pratiquant son activité aux tarifs conventionnés de secteur 1 et pour une durée de 5 ans minimum.

Deux conventions viennent d'être signées permettant l'installation prochaine de deux généralistes supplémentaires à Méru.

Pour mémoire, en 2019, le Conseil municipal instaurait une bourse communale à destination des étudiants en 3^e cycle de médecine générale, à condition que ceux-ci s'installent pour une durée de 5 ans en activité libérale après l'obtention du doctorat.

Une convention a été signée en 2023 avec une interne en médecine actuellement docteur remplaçante à Méru.

Ehpad et Pôle médico-social

Le chantier avance et les futurs bâtiments commencent à prendre forme.



Rentrée scolaire 2026 : 2027

Les inscriptions sont en cours !



RENTRÉE !
SCOLAIRE
2026-2027

DASA
Information Enfance

LES INSCRIPTIONS POUR LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES ONT LIEU DU **23 FÉVRIER AU 3 AVRIL 2026**.

NOUVEAU VOUS POUVEZ RÉALISER VOS **INSCRIPTIONS SCOLAIRES** DIRECTEMENT SUR LE PORTAIL FAMILLE

Votre enfant est né en 2023 et il rentre en Petite Section ?
Votre enfant est né en 2020 et il rentre en CP ?

SCANNEZ MOI
ET SUIVEZ LE GUIDE

PRÉPAREZ LES DOCUMENTS SUIVANTS :
Ils vous seront demandés lors de l'inscription

- * Carnet de santé (pages concernant la vaccination)
- * Livret de famille
- * Justificatif de domicile de moins de 3 mois

L'INSCRIPTION NE SERA DÉFINITIVE QU'APRÈS VALIDATION PAR LES SERVICES DE LA D.A.S.A.

À NOTER :
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :

TPS (Toute Petite Section) - Ecole Bellonte et Jean Moulin : Inscription sur liste d'attente, réservée aux enfants nés en 2024 et domiciliés en quartier prioritaire.

Les demandes de dérogation doivent être déposées durant la période d'inscription. **Toute demande hors délai** sera refusée.

VILLE DE MÉRU
DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE L'ANIMATION
24 rue Voltaire à Méru - Tél. : 03.44.52.34.12
Email : dasa-enfance@ville-meru.fr
Portail Famille : www.famille-meru.ciril.net

LE PORTAIL FAMILLE A ÉVOLUÉ !

Début janvier, une nouvelle version du Portail famille a été mise en ligne par le prestataire en charge de cet outil conçu pour simplifier le quotidien des familles et améliorer l'accès aux services municipaux dédiés à l'enfance et la jeunesse.

Plus fluide, plus moderne et plus intuitif, ce nouvel espace en ligne permet désormais aux usagers de mettre à jour leur dossier en toute autonomie, de réaliser les inscriptions scolaires, d'inscrire leurs enfants aux activités périscolaires, de gérer les réservations et de procéder au règlement en ligne des factures.

Le système de gestion des réservations a également été entièrement repensé afin d'être plus clair, plus rapide et plus pratique à l'usage.

Le mardi 6 janvier 2026, les familles ont reçu un courriel envoyé depuis l'adresse civil.net@ville-meru.fr, contenant un lien sécurisé leur permettant d'activer leur compte sur ce nouveau Portail Famille. Cette démarche est indispensable pour continuer à accéder au Portail Famille, l'ancien ayant été définitivement désactivé.

Les parents qui n'auraient pas reçu ce message sont invités à prendre contact avec les services de la D.A.S.A., afin qu'un nouveau courriel contenant le lien sécurisé leur soit renvoyé.

www.famille-meru.ciril.net

Les Dossiers Uniques d'Inscriptions aux activités périscolaires 2026-2027 seront distribués en semaine 18 (du 27 au 30 avril).

Environnement

Mise en place d'une action de sensibilisation au tri des déchets

La Police municipale intervient depuis de nombreuses années au sein des écoles dans le cadre des dispositifs "permis piéton" et "permis vélo".

Karine Angelo, Brigadier Chef Principal en charge du Bureau prévention routière, proximité et cadre de vie, a souhaité compléter ces actions en mettant en place, en lien avec l'Inspection académique, une action de sensibilisation au tri des déchets auprès des élèves de CP, CE1 et CE2.

Ainsi, elle est intervenue, en décembre dernier, auprès des élèves du groupe scolaire Voltaire afin de sensibiliser les plus jeunes à ce sujet et de les encourager à se montrer respectueux envers l'environnement.

Au-delà d'apprendre à trier correctement les déchets, l'objectif est d'expliquer aux élèves les enjeux environnementaux, et que pour réduire l'impact écologique, chaque geste compte, que cela soit dans la classe, dans les espaces communs (cuisine, cour de récréation) ou à la maison. Le cas échéant, ils pourront ainsi transmettre leur savoir à leurs parents...

Dans un premier temps, un diaporama leur a été diffusé, suivi d'échanges et d'exemples concrets :

- Présentation des différents types de déchets (recyclables, non recyclables, compostables) et de leur valorisation, des différentes poubelles, de leur jour de ramassage, des PAV (Point d'apport volontaire)
- Présentation de la déchetterie et d'un centre de tri
- Point sur les dépôts sauvages et les mégots jetés à terre
- Exemples de gestes éco-responsables

Afin d'étayer les propos, Vanessa Rolland, Directrice du service environnement, développement durable et mobilités au sein de la Communauté de Communes des Sablons est également intervenue auprès des élèves.

Labellisation "Eco-Ecole"

Dans le cadre de ses missions, Karine Angelo accompagne également le groupe scolaire Voltaire dans ses démarches de labellisation "Eco Ecole".

Il s'agit d'un programme d'éducation au développement durable (EDD), reposant sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire (élèves, personnels enseignants, direction, personnels administratifs et techniques, etc.) et du territoire (collectivités, associations, parents d'élèves, etc.) autour d'un projet commun. Les établissements bénéficient d'outils pédagogiques pour faciliter l'appropriation des grands enjeux de développement durable par leurs élèves et mettre collectivement en place des actions concrètes d'amélioration de la gestion et du fonctionnement de leur établissement.

Hauts-de-France propres

À noter enfin que Karine Angelo et des agents de la Police municipale accompagneront les élèves lors de l'événement "Hauts-de-France propres". Organisé par la Région le 6 mars prochain, l'objectif est de ramasser les déchets diffus dans la nature afin de préserver la faune, la flore et l'équilibre des écosystèmes.



Retour sur...

La visite et le témoignage de Lili Keller Rosenberg, déportée des camps de concentration

Survivante des camps de concentration de Ravensbrück et de Bergen-Belsen, Lili Keller Rosenberg n'a de cesse de raconter son histoire depuis plus de 45 ans, à travers la France, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse...

Le 2 février dernier, elle est venue à la rencontre de jeunes Méruviens. Un témoignage poignant, empreint de résilience et d'espoir.



Lili Keller Rosenberg, est née le 15 septembre 1932, à Croix dans le Nord, dans une famille juive d'origine hongroise. Elle a deux jeunes frères, Robert et André.

Le 27 octobre 1943, jour anniversaire de sa mère, elle est arrêtée chez elle à Roubaix avec sa famille. Elle est alors âgée de 11 ans, ses frères ont 9 ans et demi et 3 ans et demi.



Ils sont emmenés à la prison de Loos à Lille, puis à la Prison de Saint-Gilles de Bruxelles et sont ensuite transférés au camp de rassemblement de Malines (Belgique).

Le père est envoyé à Buchenwald, tandis que Lili, sa mère et ses frères sont transférés au camp de Ravensbrück (où étaient également Margaux et Anne Frank ainsi que Simone Veil) puis, au début de 1945, à Bergen-Belsen (avec Geneviève de Gaulle, nièce du Général).

Son numéro de matricule est le 25612. Elle sait le dire en français et en allemand.

Libérés par l'armée britannique, le 15 avril 1945, les trois enfants sont rapatriés jusqu'à Paris. Gravement malade, ne pesant plus que 27 kilos, leur mère les y retrouve plus tard, leur père ayant été fusillé à Buchenwald, en 1945, quelques jours avant l'ouverture du camp.

Face au négationnisme, elle a choisi de témoigner notamment auprès des jeunes qu'elle appelle "mes petits messagers" (plus de 30000 enfants chaque année) : le quotidien dans les camps, la peur, les atrocités, les humiliations.

Âgée de 93 ans, Lili tient à "témoigner debout et à porter du rouge à lèvres ! Et à le faire jusqu'à ses 100 ans !"

Luttant contre toutes formes de discrimination, elle garde espoir pour un monde meilleur, sans haine, avec estime et respect car "nous sommes tous faits de la même façon !".

La maison familiale à Roubaix est devenue La Maison Mémoire Lili Keller Rosenberg. Lieu de mémoire, elle est conçue pour accueillir des expositions, des témoignages et des conférences afin de sensibiliser le public aux mécanismes de l'exclusion et de la persécution.

En mai 2025, Lili Keller Rosenberg a reçu les insignes de commandeur de l'ordre national du Mérite.

Plus de 300 élèves* étaient présents lors de cet événement.

Élus, représentants de l'Éducation nationale et des Anciens combattants ont également assisté à cette rencontre exceptionnelle.

La seconde guerre mondiale et la déportation sont en effet au programme. Un diaporama avait été communiqué aux différents établissements pour présenter le parcours de Lili Keller Rosenberg, leur permettant en outre de préparer quelques questions auxquelles elle a répondu volontiers.

Ce projet était notamment porté par Madame Bisson, professeur d'Histoire Géographie EMC au collège Pierre Mendès-France.

*classes de CM1-CM2 des écoles Jean Moulin et Bellonte, classes de 3^e des collèges Pierre Mendès-France et du Thelle, et classe de 3^e Prépa-Métiers du lycée professionnel Lavoisier.



ÇA BOUGE

À MÉRU

MUSIQUE

• **Lundi 2 mars à 20h**

• **Théâtre du Thelle**

BOUCHE BÉE / COMPAGNIE RÉPÈTE UN PEU POUR VOIR

Un spectacle polyphonique a cappella qui vous surprendra et vous fera vibrer !



Avec : Jérémie Boudsocq, Jeanne Dambreville, Hélène Gendek, Pierre Lhenri, Laurie Marchand, Aurélie Rousselet

Adaptations chansigne : Clémence Colin, Igor Casas, Marie Lemot

faire le lien entre le mouvement et le rythme, la langue des signes française et le chansigne sont privilégiés. Un seul critère : il faut que ça vibre !

Dans le cadre d'itinérance en Pays de l'Oise avec le Théâtre du Beauvaisis - scène nationale

À partir de 6 ans - Durée : 1h

Tarif unique : 6 €

Renseignement et réservation : 03 44 52 35 00 / billetterie@ville-meru.fr

Billetterie en ligne : www.ville-meru.fr

• **Jeudi 12 mars à 20h**

• **Théâtre du Thelle**

SONGBOOK / COLLECTIF F71

Puissant et poétique, ce spectacle vous touchera en plein cœur.

Une femme à la voix envoûtante chante les différentes formes de discriminations tandis qu'une autre transforme en direct les paroles en dessins projetés sur scène.

Avec SongBook, le collectif F71 nous rappelle que le combat contre l'intolérance est ancré dans une longue histoire musicale.

Gospel, rap, pop ou blues, peu importe le genre. Lymia Vitte, en chanteuse impeccable, et Charlotte Melly, dessinatrice live, ont fait une sélection de morceaux de Maxime Le Forestier à Aretha Franklin en passant par Eddy de Pretto. Chaque chanson de ce concert dessiné illustre les multiples formes de la discrimination : racisme, homophobie, peur de la différence...

À partir de 11 ans - Durée : 1h

Tarifs : 5 € / 7 € / 10 €

Renseignement et réservation : 03 44 52 35 00 / billetterie@ville-meru.fr

Billetterie en ligne : www.ville-meru.fr



Production : La Concordance des Temps / Collectif F71

Mise en scène : Lucie Nicolas

Avec Lymia Vitte (chant) & Charlotte Melly (dessin)



FÊTE DE LA MUSIQUE

SAMEDI 20 JUIN 2026

15H > 23H CENTRE-VILLE

L'AGENDA MÉRUUVIEN

MARS - AVRIL 2026

VOS RENDEZ-VOUS DE MARS

Lundi 2 mars

Ciné-goûter pour les Seniors

à 14h > Cinéma Le Domino

Bouche bée

Musique > à 20h > Théâtre du Thelle

Du 3 au 28 mars

Les contes de Grimm

La cour des contes

Expositions > Médiathèque Jacques Brel

Mercredi 4 mars

Jeu de rôle sur les droits des femmes

à 14h15 > Espace Socioculturel Arsène Bulard

7,11,14,18 et 25 mars

La cour des contes

Visite exposition interactive > de 14h30 à 16h30 > Médiathèque Jacques Brel

Lundi 9 mars

Atelier chorale en anglais

à 14h > Espace Socioculturel Arsène Bulard

Du 9 mars au 17 avril

À quoi pensent-elles ? Aujourd'hui

Exposition > Centre culturel Le Domino
Vernissage le vendredi 6 mars à 18h30

Jusqu'au 17 avril

À quoi pensent-elles ? Aujourd'hui

Exposition > Centre culturel Le Domino

Du 31 mars au 25 avril

Observons les oiseaux

Le climat

Expositions > Médiathèque Jacques Brel

Mercredi 1^{er} avril

Face aux murs

Cirque > à 20h > Théâtre du Beauvaisis

Vendredi 3 avril

Club lecture (adultes)

de 18h à 20h > Médiathèque J. Brel

4, 8, 11, 18 et 25 avril

Observons les oiseaux

Visite exposition interactive > de 14h30 à 16h30 > Médiathèque Jacques Brel

Lundi 6 avril

Ciné-goûter pour les Seniors

à 14h > Cinéma Le Domino

Mardi 7 avril

Visite de la Cathédrale Notre-Dame de Paris et croisière sur la Seine

Sortie Seniors

Mardi 10 mars

Sensibilisation à la langue des signes

Bébé signe > à 10h > Espace Socioculturel

Arsène Bulard

Initiation LSF > à 14h > Espace Socioculturel

Arsène Bulard

Jeudi 12 mars

Don du sang

de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

> Salle La Manufacture

Voyage autour du jeu

de 14h à 16h > Médiathèque Jacques Brel

Song book

Musique > à 20h > Théâtre du Thelle

Vendredi 13 mars

Le livre et la lecture comme accompagnement à la parentalité

Conférence - débat > de 18h à 21h > Médiathèque Jacques Brel

Du 16 au 20 mars

Semaine de la petite enfance

> Espace Socioculturel Arsène Bulard

Mercredi 8 avril

L'entracte - Initiation au hip-hop

> de 14h à 16h > Centre culturel Le Domino

Jeudi 9 avril

Voyage autour du jeu

de 14h à 16h > Médiathèque Jacques Brel

Vendredi 10 avril

Conférence sur l'intelligence artificielle n°3

de 18h à 22h > Médiathèque Jacques Brel

Samedi 11 avril

Les accro-livres (book-club)

à 14h30 > Médiathèque Jacques Brel

Mercredi 15 avril

1, 2, 3... Contez !

de 16h à 16h45 > Médiathèque J. Brel

Vendredi 17 avril

Dis-moi dix mots - soirée de restitution

de 18h à 21h > Médiathèque Jacques Brel

Samedi 18 avril

Et si on jouait !

de 14h à 17h > famille / tout public
Médiathèque J. Brel

Mercredi 18 mars

L'entracte - Atelier peinture

de 14h à 16h > Centre culturel Le Domino

Non à la violence faite aux femmes

Spectacle > à 16h > Espace Socioculturel
Arsène Bulard

Sans faire de bruit

Théâtre sonore > à 20h > Théâtre du Beauvaisis

Samedi 21 mars

Clochettes !

Spectacle > de 9h30 à 10h30 > Médiathèque Jacques Brel

Parcours motricité Les p'tits funambules

de 14h30 à 16h30 > Médiathèque J. Brel

Graines de géantes

Ciné-concert > à 17h > Théâtre du Thelle

Lundi 23 mars

Découverte culturelle avec l'ESCAB - Documentaire sur la Birmanie

à 14h > Cinéma Le Domino

Mercredi 22 avril

Opération nettoignons la nature

à 14h > Espace Socioculturel Arsène Bulard

Atelier hiéroglyphes

de 10h à 12h > Médiathèque Jacques Brel

Initiation à l'écriture poétique

de 14h à 16h > Médiathèque Jacques Brel

Un regard sur la nature, atelier de sensibilisation à l'écologie

de 14h30 à 15h30 et de 15h30 à 16h30 > Médiathèque Jacques Brel

Jeudi 23 avril

Challenge citoyen

de 9h30 à 17h > Gymnase des Sablons

Samedi 25 avril

Lire avec mon bébé

de 10h à 11h30 > Médiathèque J. Brel

Sakura Méru Festival

de 10h à 18h > Gymnase des Sablons

Du 2 mai au 29 juin

"Peins tes rêves !"

Exposition > Centre culturel Le Domino
Vernissage le vendredi 30 avril à 18h30

VOS RENDEZ-VOUS D'AVRIL

COMMÉMORATION

JOUR ANNIVERSAIRE DU CESSER-LE-FEU EN ALGÉRIE

Jeudi 19 mars

à 18h devant la stèle François Vallet

JOUR DU SOUVENIR EN MÉMOIRE DES DÉPORTÉS

Dimanche 26 avril

à 11h devant la Gare

Mercredi 25 mars

Visite du zoo de Thoiry

Sortie Seniors

Spectacle conté et musical autour de Grimm et Perrault

à 14h > Espace Socioculturel Arsène Bulard

1, 2, 3... Contez !

à 16h > Médiathèque Jacques Brel

Jeudi 26 mars

Découverte culturelle avec l'ESCAB - Café des langues - initiation à l'arabe

à 14h > Espace Socioculturel Arsène Bulard

Du 28 au 30 mars

Le printemps des artistes

> Gymnase Charles de Gaulle

Vernissage le samedi 28 mars à 11h

Samedi 28 mars

Le rendez-vous des tout-petits

à 9h30 > Médiathèque Jacques Brel

Atelier découverte des civilisations : le Japon

de 14h30 à 16h > Médiathèque J. Brel

Dimanche 3 mai

Creativ'Battle

à 14h > La Manufacture

Lundi 4 mai

Ciné-goûter pour les Seniors

à 14h > Cinéma Le Domino

Mercredi 6 mai

Mille secrets de poussins

à 10h30 > Théâtre du Thelle

L'entracte - Atelier autour de l'incrustation vidéo

de 14h à 16h > Centre culturel Le Domino



RETROUVEZ LE PROGRAMME DU CINÉMA SUR LE SITE

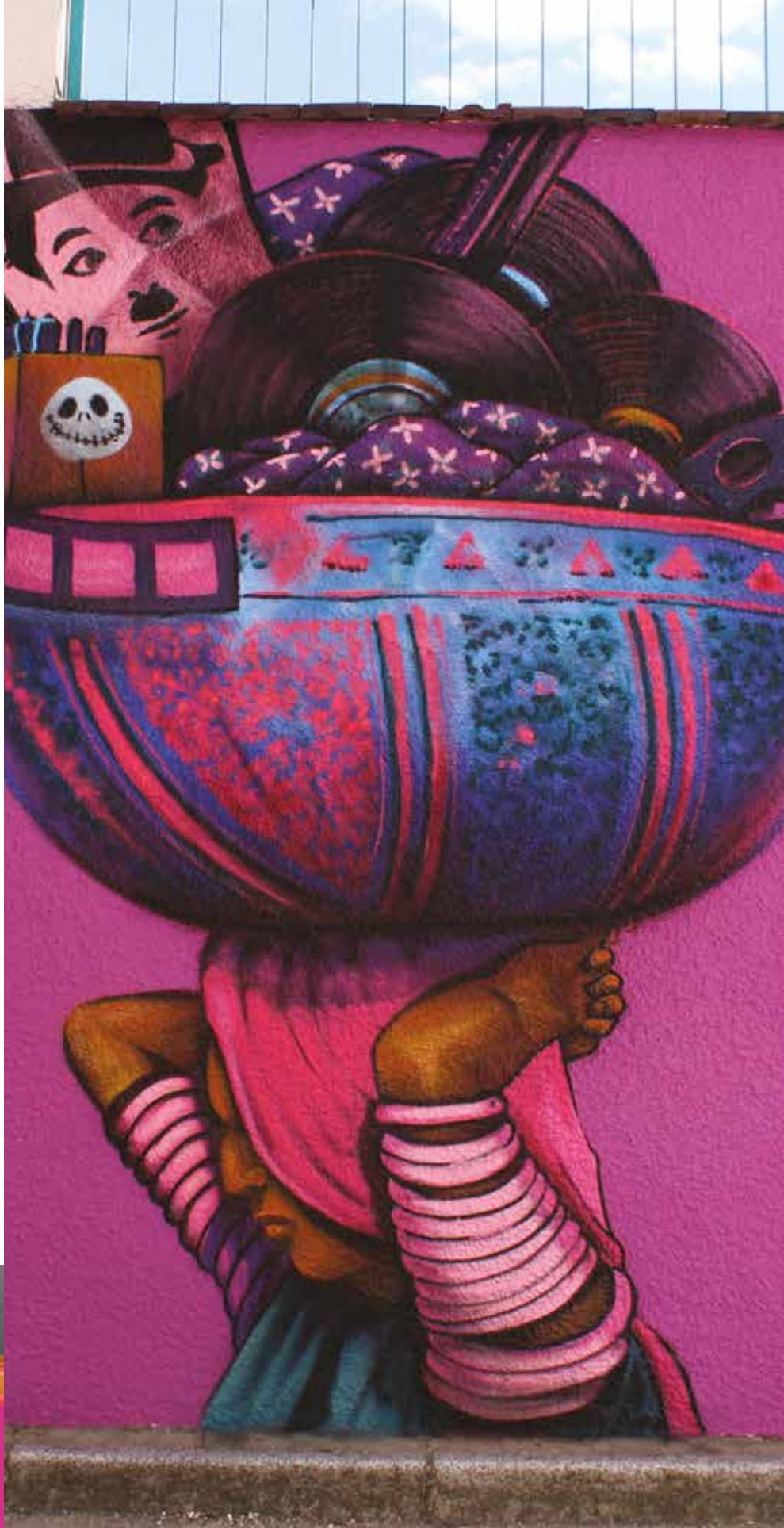
www.cinemaledomino.fr

Pour recevoir le programme du cinéma
chaque semaine sur votre boîte mail,
laissez votre adresse mail en écrivant à :
cinemadomino@ville-meru.com

Renseignements et réservation

cinemaledomino.fr

Tél. : 03.44.52.36.66



ENTRE NOUS...

Retrouver la rubrique Entre Nous dans le MérUVien de mai-juin.

THÉÂTRE SONORE

• Mercredi 18 mars à 20h

• Théâtre du Beauvaisis

SANS FAIRE DE BRUIT / LOUVE REINICHE-LARROCHE ET TAL REUVENY
COMPAGNIE NACHEPA

Entre documentaire et enquête intime, ce seule en scène est une expérience sensorielle étonnante, brutale, drôle et touchante, qui met le son au centre pour en évoquer l'absence.



Création, texte : Louve Reiniche-Larroche et Tal Reuveny

Mise en scène : Tal Reuveny

Interprétation : Louve Reiniche-Larroche

Renseignement et réservation : 03 44 52 35 00 / billetterie@ville-meru.fr

Billetterie en ligne : www.ville-meru.fr

Le spectacle s'inspire de l'histoire personnelle de Louve Reiniche-Larroche, dont la mère est devenue sourde brutalement à l'automne 2017. Du jour au lendemain, elle n'a entendu qu'un cliquetis métallique et bientôt, plus rien.

C'est un portrait incisif et intrigant d'une famille, où chaque personnage apparaît au fil d'enregistrements, retransmis par la comédienne. Dans un petit appartement calfeutré, la comédienne convoque tour à tour son grand-père, sa grand-mère, son frère, sa belle-sœur, sa nièce et sa mère, enfin.

En partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis.

Transport inclus - départ de Beauséjour à 18h45

À partir de 10 ans - Durée : 1h - Tarif unique : 7 €

CIRQUE

• Mercredi 1^{er} avril à 20h

• Théâtre du Beauvaisis

FACE AUX MURS / COMPAGNIE HORS SURFACE - DAMIEN DROIN

Une performance circassienne poétique et spectaculaire.



Conception, mise en scène et scénographie : Damien Droin

Circassiens : Tristan Etienne, Maël Thierry,

Hugo Couturier ou Damien Droin, Louise

Aussibal, Aris Colangelo et Carl Rom Colthoff

Six acrobates solitaires se retrouvent sur un vertigineux mur en plexiglas que deux trampolines entourent. Tour à tour, témoin et acteur de ses désirs et de ses doutes, chaque personnage explore sa part d'ombre et son courage enfoui.

Dans un décor en constante transformation, les univers de chacun basculent de manière inattendue. Nous plongeons dans les batailles intimes et les défis communs auxquels nous sommes tous confrontés.

Immense et infranchissable, un mur sur scène sépare les personnes, les idées, les espaces.

En partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis.

Transport en car inclus - départ de Beauséjour à 18h45

À partir de 8 ans - Durée : 1h - Tarif unique : 7 €

Renseignement et réservation : 03 44 52 35 00 / billetterie@ville-meru.fr

Billetterie en ligne : www.ville-meru.fr

CINÉ-CONCERT

• Samedi 21 mars à 17h

• Théâtre du Thelle

GRAINES DE GÉANTES / SERENA FISSEAU & DAVID GUBITSCH

Découvrez des héroïnes extraordinaires, plus grandes que nature. Une invitation au voyage !



Chants - percussions et autres instruments insolites : Serena Fisseau

Création sonore - pad et claviers :

Serena Fisseau et David Gubitsch - Composition

musique : Vincent Peirani.

Production Victorie Music

Graines de géantes est un programme de cinq courts métrages qui met à l'honneur les filles. Des filles grandes à l'écran et géantes par leurs actions, des filles extraordinaires.

Serena Fisseau et David Gubitsch ont puisé dans leur répertoire de sons, de rythmes et de musiques outre frontière pour les mélanger à des citations originales où d'autres langues que le français viendront chatouiller vos oreilles.

Laissez-vous embarquer !

À partir de 3 ans - Durée : 40 min.

Tarifs : 5 € / 7 € / 10 €

Renseignement et réservation :

03 44 52 35 00 /

billetterie@ville-meru.fr

Billetterie en ligne : www.ville-meru.fr

• Samedi 25 avril de 10h à 18h

• Gymnase des Sablons

SAKURA MÉRÉ FESTIVAL

AU PROGRAMME DE CETTE NOUVELLE ÉDITION : ANIMATIONS / EXPOSANTS / CONCOURS COSPLAY /

DÉMONSTRATION D'ARTS MARTIAUX / RESTAURATION SUR PLACE

Retrouvez le programme en scannant le QR code et sur le site de la Ville (ville-meru.fr)

Renseignement : Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation

24 rue Voltaire à Méru - Tél. : 03.44.52.34.12

dasa-enfance@ville-meru.fr



DANSE

• **Dimanche 3 mai à partir de 14h**

• **La Manufacture**

**CREATIV'BATTLE - 5^e ÉDITION/ AVEC L'ASSOCIATION CREATIV'SNEAK ART
UN ÉVÈNEMENT CONÇU ET CRÉÉ PAR ANTHONY BLK (VOLCY)**

Découvrez la danse hip-hop comme vous ne l'avez jamais vue !



Venez assister à une après-midi pleine de rythmes, de mouvements et d'énergie, où des équipes de danseurs amateurs et professionnels s'affrontent dans des compétitions captivantes. Que vous connaissiez ou non la danse hip-hop, laissez-vous surprendre par la passion, la créativité et la bonne ambiance.

Tout public - Tarif unique : 5 €

Renseignement et réservation : 03 44 52 35 00 /

billetterie@ville-meru.fr

Billetterie en ligne : www.ville-meru.fr

VOUS ÊTES DANSEURS ?

N'attendez plus, inscrivez-vous au battle chorégraphique ou au battle groupe 3 vs 3, que vous soyez amateur ou professionnel. Contactez creativesneak.art@gmail.com

Pré-sélection à 12h - dimanche 3 mai

L'ENTRACTE

Initiation au hip-hop avec l'association Creativ'Sneak Art (à partir de 6 ans)

Mercredi 8 avril de 14h à 16h
au Centre culturel Le Domino



THÉÂTRE

• **Mercredi 6 mai à 10h30**

• **Théâtre du Thelle**

MILLE SECRETS DE POUSSINS / COLLECTIF QUATRE AILES

Des poussins quelque peu perturbateurs se glissent sur scène pour faire rire petits et grands. Le Collectif Quatre Ailes transpose ici les histoires de Mille secrets de poussins de Claude Ponti.



Interprétation : Damien Saugeon ou Yann

Lesvenan - Mise en scène : Michaël Dusautoy

- Vidéo : Annabelle Brunet - Construction et

accessoires : Emmanuel Laborde - Musique :

Nicolas Séguy - Son : Damien Rottier

Sur scène, les poussins sont partout, même dans les livres. Ils peuvent aller d'un livre à l'autre, en passant au travers des couvertures des livres du Monde entier. Ils font aussi pas mal de bêtises derrière les pages, surtout Blaise le poussin masqué. Mille secrets de poussins répond à toutes les questions que l'on peut se poser. Un spectacle pour curieux qui nous entraîne dans un univers, imaginaire, enchanté.

À partir de 3 ans - Durée : 30 min.

Tarifs : 5 € / 7 € / 10 €

Renseignement et réservation : 03 44 52 35 00 /

billetterie@ville-meru.fr

Billetterie en ligne : www.ville-meru.fr

L'ENTRACTE

Atelier autour de l'incrustation vidéo avec la compagnie (à partir de 6 ans)

Mercredi 6 mai de 14h à 16h au Centre culturel Le Domino



SENIORS

• **Lundi 2 mars à 14h**

CINÉ-GOÛTER

CINÉMA LE DOMINO

sur inscription

• **Mercredi 25 mars**

VISITE DU ZOO DE THOIRY

sur inscription

Prévoir un pique-nique /

Collation proposée par le CCAS

• **Lundi 6 avril à 14h**

CINÉ-GOÛTER

CINÉMA LE DOMINO

sur inscription

• **Mardi 7 avril**

VISITE DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE PARIS ET CROISIÈRE SUR LA SEINE

sur inscription

• **Lundi 4 mai à 14h**

CINÉ-GOÛTER

CINÉMA LE DOMINO

sur inscription

Renseignements au 03 44 52 34 00

À noter que des séances réservées aux scolaires font également partie de la programmation culturelle.

Ainsi, les 23 et 24 mars, les élèves des écoles élémentaires (CP - CM2) pourront assister au spectacle musical **"Fables"**, qui sublime les célèbres Fables de La Fontaine et présenté par l'Agence de voyages imaginaires au Théâtre du Thelle. (séances scolaires uniquement)

Les élèves de maternelles pourront assister aux spectacles **"Graines de géantes"** (PS - GS), ainsi que **"Mille secrets de poussins"** (TPS - MS). (séances tout public également programmées)

Plus tôt dans la saison, **"Sur les pas d'Oodaaq"** et **"Alerte blaireau dégâts"** ont été applaudis respectivement par les écoliers et les collégiens.

EXPO

- Du 9 mars au 17 avril
- Centre culturel Le Domino
- À QUOI PENSENT-ELLES ?
AUJOURD'HUI / SCARLETT
VADEPIED ET CHLOÉ VADEPIED

**Hommage aux femmes
mettant à l'honneur le courage
et la résilience des femmes
face aux violences qui leur
sont faites.**



Scarlett Vade pied expose deux séries de travaux : "À quoi pense-t-elle la petite danseuse de Degas ?", peintures et dessins qui font partie de la donation faite à la ville de Méru et une autre série "À quoi pensent-elles ? Aujourd'hui". Les sculptures de Chloé Vade pied, "À quoi pensent-ils ?" dialoguent avec les peintures, les dessins et celui ou celle qui regarde.

Tout public - Entrée libre aux horaires d'ouverture du Centre culturel
Ouverture exceptionnelle le samedi 28 mars de 9h à 14h

Renseignement : 03 44 52 35 00 /
billetterie@ville-meru.fr

Vernissage

Vendredi 6 mars à 18h30

L'ENTRACTE

Atelier peinture, échange
de travaux, découpages,
collages, pour reconstruire
autrement

avec Scarlett Vade pied
(à partir de 8 ans)

Mercredi 18 mars de 14h à 16h
au Centre culturel Le Domino

- Du 28 au 30 mars
- Gymnase Charles de Gaulle
- LE PRINTEMPS DES ARTISTES – 2^e
ÉDITION / SALON D'ARTISTES
LOCAUX



Vernissage

Samedi 28 mars à 11h

Le gymnase Charles de Gaulle ouvre ses portes aux artistes locaux.

Une exposition qui permet de mettre en avant différents styles et différentes techniques de peinture, telles que la peinture à l'acrylique, l'aquarelle, la peinture sur bois ou encore la peinture à l'huile mais aussi des poèmes, des sculptures...

Des talents locaux qui bénéficient d'une belle visibilité avec ce salon, des rencontres et des démonstrations

Tout public - Entrée libre aux horaires suivants :

Samedi : 10h - 18h | Dimanche : 10h - 18h | Lundi : 10h - 17h

Renseignement : 03 44 52 35 00 /
billetterie@ville-meru.fr

- Du 4 mai au 26 juin
- Centre culturel Le Domino
- "PEINS TES RÊVES !" / UR-78

**L'artiste méruvien Nicolas
Chamorro, alias UR-78,
propose de découvrir son
univers street art coloré.**



Le graffeur, membre de la Universal Zulu Nation, ne se limite pas aux fresques sur les murs. Il va jusqu'à créer sur des objets du quotidien, des toiles, des devantures de magasin... Il s'essaie même au body painting !

Qu'elles soient réalisées à la bombe aérosol, à l'aérographe ou encore au Posca, ses œuvres sont visibles dans des expositions, des magazines mais aussi à la télévision et dans des clips musicaux.

Tout public - Entrée libre aux horaires d'ouverture du Centre culturel

Renseignement : 03 44 52 35 00 /
billetterie@ville-meru.fr

Vernissage

Vendredi 30 avril à 18h30

L'ENTRACTE

Initiation graffiti

avec UR-78

(à partir de 6 ans)

Mercredi 3 juin

de 14h à 16h

au Centre culturel Le Domino

NOUVEAUX HORAIRES DU CENTRE CULTUREL (ACCUEIL ET BILLETTERIE)

Lundi

Fermé le matin | 13h30 - 17h45

Mardi, jeudi et vendredi

8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h45

Mercredi

8h30 - 12h30 | 13h30 - 17h45

RÉSERVATION ET ACHAT DES BILLETS

Vous pouvez effectuer vos réservations pour tous les spectacles :

- Sur place, à la billetterie

- Par téléphone : 03 44 52 35 00

- Par mail : billetterie@ville-meru.fr

- Par internet : www.ville-meru.fr

BILLETTERIE EN LIGNE

Vous pouvez prendre vos billets en ligne sur le site de la ville :

www.ville-meru.fr

En cliquant sur billetterie en ligne.

La billetterie en ligne est accessible 24h/24 et 7j/7. Règlement par CB.

MODES DE RÈGLEMENT

Chèques, espèces ou carte bancaire. Toute réservation doit être validée par un paiement. Les billets ne sont ni repris ni échangés, ni remboursés et leur revente est interdite.



• Mars

CONTES & FABLES

Expositions du 3 au 28 mars
"LES CONTES DE GRIMM"

"LA COUR DES CONTES"

Exposition interactive prêtée par la M.D.O.

- Les mercredis et samedis 7, 11, 14, 18 et 25 mars de 14 h 30 à 15 h 30 et de 15h30 à 16 h 30 (2 sessions d'une heure)

Visite de l'exposition interactive "La Cour des contes", conçue pour les 7-12 ans où les joueurs doivent résoudre une énigme en réalité augmentée.

- Vendredi 13 mars de 18h à 21h

"Le livre & la lecture comme accompagnement à la parentalité"

Conférence-débat animée par Sylvie Blondel (AFOCAL) et Françoise Beauchamps (Lire& Faire Lire)

- Samedi 28 mars de 14h30 à 16h

Atelier découverte des civilisations : le Japon

Animation de retranscription et d'écriture, basé sur les syllabaires japonais. À partir de 10 ans.

Dans le cadre de la Semaine nationale de la petite enfance (13-21 mars) et de la Quinzaine départementale de la petite enfance (du 14 au 28 mars)

- Samedi 21 mars de 9h30 à 10h15

"Clochettes !"

Spectacle avec Mélusine Martin, pour les 0-5 ans.

- Samedi 21 mars

Parcours motricité des p'tits funambules de 10h30 à 11h30 Sous la surveillance des parents (créneau réservé pour les enfants de 0 à 5 ans ayant participé au spectacle "Clochettes !").

de 14h30 à 16h30 Sous la surveillance des parents - enfants de 18 mois à 3 ans.

• Avril

LE CLIMAT / LA NATURE / LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Expositions du 31 mars au 25 avril
"LE CLIMAT"

"OBSERVONS LES OISEAUX"

Exposition interactive prêtée par la M.D.O.

- Les mercredis et samedis 4, 8, 11, 15 18 et 25 avril de 14h30 à 15h30 et de 15h30 à 16h30 (2 sessions d'une heure)

Visite de l'exposition interactive "Observons les oiseaux", spécialement conçue pour les 7-12 ans, pour une activité ludique pour découvrir le chant des oiseaux.

- Vendredi 10 avril de 18 à 22h

Conférence sur l'intelligence artificielle n°3,

avec Jean-Pierre Thullier et Laurent Michel.

- Vendredi 17 avril de 18h à 22h

Soirée de restitution de "Dis-moi dix mots...pour un monde à venir"

La médiathèque organisera la grande restitution écrite et orale des travaux réalisés pour l'édition 2026 incluant les 10 mots (textes, peintures, poésies, réalisations artistiques, dessins, textes improvisés, musiques et chansons etc.) qui seront mis à l'honneur à travers, des lectures et présentations faites par le public et les participants volontaires.

- Mercredi 22 avril de 10h à 12h

Atelier hiéroglyphes

(à partir de 12 ans)

- Mercredi 22 avril de 14h à 16h

Initiation à l'écriture poétique

(à partir de 11 ans)

- Mercredi 22 avril de 14h30 à 15h30 et de 15h30 à 16h30

Un regard sur la nature, atelier de sensibilisation à l'écologie

Atelier parents / enfants (à partir de 4 ans) en partenariat avec le service espaces verts.

LIRE AVEC MON BÉBÉ

> le samedi 25 avril
(0 - 3 ans) en accès libre de 10h à 11h30
- Gratuit sans inscription

LE RENDEZ-VOUS DES TOUT-PETITS

> le samedi 28 mars de 9h30 à 10h30
(0 - 3 ans) - Gratuit sur inscription obligatoire

1, 2, 3... CONTEZ ! (DES HISTOIRES DANS NOS TIROIRS)

> les mercredis 25 mars et 15 avril de 16h à 16h45 (temps de lecture proposé aux enfants âgés de 5 à 10 ans et à leurs parents) - Gratuit sur inscription obligatoire

LES ACCRO-LIVRES (BOOK-CLUB)

> le samedi 11 avril de 14h30 à 16h30 - Gratuit sur inscription obligatoire

CLUB LECTURE (ADULTES)

> le vendredi 3 avril de 18h à 20h - Gratuit sur inscription obligatoire

ET SI ON JOUAIT ?

> le samedi 21 mars de 14h à 17h
Parcours motricité (spécial tout-petits)
> le samedi 18 avril de 14h30 à 16h30
Jeux de société (famille / tout public)
Gratuit sur inscription obligatoire

VOYAGE AUTOUR DU JEU

La Médiathèque de Méru et le Service à l'autonomie des personnes du Bray Vexin Sablons Thelle, (Service du Conseil départemental de l'Oise) vous proposent un temps de partage autour du jeu à destination des seniors et de leurs aidants.
> les jeudis 12 mars et 9 avril de 14h à 16h

Rens. : 03 44 52 34 60

MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL
21 rue Anatole France 60110 Méru
Tél. : 03 44 52 34 60
mediatheque@ville-meru.fr
www.mediatheque-meru.fr

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À
UNE ANIMATION ?
INSCRIVEZ-VOUS SUR LE
PORTAIL DE LA MÉDIATHÈQUE

<https://reservation.mediatheque-meru.fr/>

ou en contactant la Médiathèque au
03 44 52 34 60

L'ESPACE SOCIOCULTUREL ARSÈNE BULARD VOUS INFORME



MARS ET AVRIL À L'ESCAP : DÉCOUVERTES, ÉCHANGES ET ENGAGEMENT CITOYEN

L'ESCAP aborde la saison printanière avec un vent de convivialité ! Entre ateliers, échanges et actions citoyennes, le centre social vous invite à vivre cette nouvelle saison pleine d'énergie et de partages. Que vous soyez curieux, engagé, parent, enfant ou tout simplement envie de passer un bon moment, il y en aura pour tous les goûts !

● Autour de la **JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES**, plusieurs rendez-vous viendront nourrir la réflexion

et l'échange : **un petit-déjeuner rencontre** avec une intervenante sociale de la gendarmerie le **3 mars de 9h30 à 11h30**, suivi d'un **jeu de rôle sur les droits des femmes** le **mercredi 4 mars à 14h15**. Le thème des droits des femmes se prolongera le **mercredi 18 mars de 16h à 18h** avec le spectacle **"Non, à la violence faite aux femmes"** par la compagnie La Fortune en Soi.

● Le mois s'ouvrira également à la **DIVERSITÉ LINGUISTIQUE** avec un **atelier chorale en anglais** le **lundi 9 mars à 14h**, puis un temps de **sensibilisation autour de la langue des signes** le **mardi 10 mars** (séances **"Bébé signe"** de **10h à 11h** et **initiation à la LSF** de **14h à 16h** avec l'intervenante La Clef des Signes).

● La 2^e édition de la **SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE** est organisée par le pôle famille de l'ESCAP, du 16 au 20 mars, qui proposera un programme riche :

Lundi 16 mars de 9h30 à 11h30 : LAEP Original

Mardi 17 mars de 9h30 à 11h30 : Labyrinthe sensoriel

Mercredi 18 mars de 9h30 à 10h : Atelier Rien suivi de la pièce de théâtre **"Le Trésor de Lulu"** par l'association Bambam

Mercredi 18 mars à 14h30 à la Maison de l'enfant "Les P'tits Loups" : **parcours d'équilibre** puis à **15h30 : Déambulation clownesque** par l'association Aux Couleurs de Soi

Jeudi de 9h30 à 11h : premiers secours pédiatriques par la Croix Rouge

Vendredi 20 mars de 14h à 16h : Café des parents sur le thème de l'équilibre avec l'intervention de Isabelle Fradin - Etoiles de Mères

● Mars sera également placé sous le signe de la **DÉCOUVERTE CULTURELLE** avec un documentaire sur la Birmanie présenté

par le journaliste Guillaume Pajot le **lundi 23 mars** au cinéma Le Domino, un **spectacle conté et musical autour de Grimm et Perrault** le **mercredi 25 mars à 14h**, et un **Café des langues dédié à l'initiation à l'arabe** le **jeudi 26 mars à 14h**.

● En avril, les habitants seront invités à agir pour l'environnement lors de l'**OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE** le **mercredi 22 avril à 14h** et à participer au **CHALLENGE CITOYEN** le **jeudi 23 avril**.

Les vacances d'avril seront quant à elles placées sous le signe de la préhistoire, avec des animations et découvertes pour petits et grands.

● Et pour bien terminer l'année scolaire en beauté, notez dès à présent la date de la **FÊTE DE QUARTIER**, organisée le **samedi 4 juillet 2026 !**

Un moment festif à ne pas manquer pour débiter un bel été ensemble !

Un programme riche et varié, à l'image de la vie sociale et culturelle portée par l'ESCAP : un lieu où chacun peut apprendre, partager et s'engager !

ESPACE SOCIOCULTUREL ARSÈNE BULARD (ESCAP)

32 avenue du 11 Novembre à Méru -

Tél. : 03 44 52 34 80 (ESCAP) - 03 44 52 34 97 (Maison de l'Enfant)

Email : csfaccueil@ville-meru.fr

Adhésion annuelle : Méruviens : 3€ (individuelle) 6€ (familiale)
Extérieurs : 6€ (individuelle) 12€ (familiale)



MUSÉE DE LA NACRE ET DE LA TABLETTERIE

WEEK-END MUSÉES TÉLÉRAMA

Samedi 21 et dimanche 22 mars

JEMA® 2026

Samedi 11 et dimanche 12 avril

Le musée invite le public à franchir un pas de plus au cœur de la création. Si les ateliers se dévoilent habituellement aux regards, ces journées offrent une expérience rare : celle de mettre la main à la matière, à travers des ateliers de fabrication inédits animés par les artisans du musée, dépositaires vivants des savoir-faire de la tabletterie :

Atelier Domino - Dans la peau d'un dominotier

Découvrez les étapes essentielles de la fabrication d'un domino traditionnel en os. Du perçage minutieux au mouchetage, chaque geste demande précision et régularité. Un atelier pour mesurer combien la simplicité apparente d'un domino dissimule une maîtrise longue et rigoureuse.

Durée : 1h

À 14h00 et 15h30 (samedi et dimanche)

Atelier Gravure - Les secrets de la gravure sur nacre

Initiez-vous à la gravure sur nacre et découvrez comment la lumière, la matière et le geste dialoguent. Accompagné par l'artisan-tablette, vous explorez une technique exigeante où chaque trait compte.

Durée : 1h

À 14h30 et 16h00 (samedi et dimanche)

Atelier Bouton - Dans la peau d'un boutonier

Plongez dans l'histoire de la fabrication du bouton en nacre en découvrant deux étapes clés de la chaîne de production. Un atelier court mais immersif, pour comprendre l'ingéniosité et la rigueur des gestes d'hier, toujours actuels aujourd'hui au musée.

Durée : 30 min

À 14h30 et 16h00 (samedi et dimanche)

Des visites guidées complètent la programmation à 15h et 16h30.

Entrée : gratuite

Ateliers : à partir de 10 ans, accompagné
Réservation : inscription obligatoire aux ateliers dans l'onglet billetterie du site internet – places limitées. Toute personne non inscrite (enfant ou adulte) se verra refuser l'accès aux ateliers.

Suivez l'actualité du Musée sur ses pages Facebook et Instagram

Musée de la Nacre et de la Tablette

51, rue Roger Salengro 60110 Méru - Tél. : 03.44.22.61.74 | contact@musee-nacre.fr

www.musee-nacre.fr

PLACE AUX ASSOCIATIONS !

• Samedi 7 mars à partir de 18h45

• La Manufacture

REPAS PARTAGÉ

Entrée gratuite – chaque participant doit apporter quelque chose.

Organisé par Sourires d'Afrique

Rens. : 06 15 62 05 15

• Samedi 21 mars

• Stade de la Mare aux Loups

TOURNOI TOUCH

Organisé par le Rugby club méruvien

Rens. : 06 18 82 46 73

• Samedi 11 et dimanche 12 avril*

• La Manufacture

SALON DES LOISIRS CRÉATIFS

Mercerie, scrap, bijoux, ateliers.... /
Tombola / Petite restauration sur place /
Exposition de l'artiste Isabelle Léourier.

*le samedi de 10h à 18h30 et le dimanche de 10h à 17h30

Entrée : 3 €

Organisé par le Rotary Club Thelle et Sablons au profit de l'association Handi'chien

• Samedi 18 avril à 19 heures

• La Manufacture

ÉLECTION MISS BELLE EN FORME PICARDIE

Entrée : 10 € / adulte et 5 € / enfant -8 ans sur réservation à Helloasso page Miss belle en forme Picardie et payable sur place.

Buvette et restauration sur place.

Organisé par le Comité Miss Belle en forme Picardie

Rens. : 07 66 26 25 57

Retrouvez sur le site de la ville les différents rendez-vous proposés par les associations méruviennes (rubrique Agenda / Place aux associations et Rencontres sportives).

MÉRU REND HOMMAGE À ALICE GUY ET GEORGES MÉLIÈS

Réservés aux piétons, le parvis du cinéma Le Domino et le passage longeant le poste de Police municipale et le Centre culturel Le Domino accueillent régulièrement des manifestations organisées par la municipalité. Bancs et tables d'échecs sont en outre à la disposition des promeneurs.

Ne portant pas de noms jusqu'à présent, le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 9 février, de dénommer ces espaces.



Ainsi, le parvis du cinéma devient la "Place Alice Guy".

Pionnière et première réalisatrice de l'histoire du cinéma, elle fut par ailleurs scénariste et productrice en France et aux États-Unis. On lui doit l'un des premiers films de fiction avec "La Fée aux choux" (1903).



Le passage longeant le Poste de Police municipale et le Centre culturel Le Domino a quant à lui été dénommé "Passage Georges Méliès".

Pionnier du cinéma, Georges Méliès fut à la fois magicien, réalisateur de films, producteur, acteur, illusionniste et directeur de théâtre.

La fresque de street art qui orne le mur fait d'ailleurs référence à son œuvre "Le voyage dans la lune" (1902).



meru.jaide-ici-oise.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE *Méru*

☎ 03 44 52 34 08

Vous habitez Méru ? Vous êtes à la retraite ? Vous rencontrez des difficultés dans votre quotidien ou vous ressentez de l'isolement ?

"J'aide ici Méru" est fait pour vous !

Le réseau d'entraide "J'aide ici Méru" permet de mettre en relation des actifs à partir de 16 ans, pour accompagner des seniors de façon ponctuelle sur des missions précises. Jaide-ici est une plateforme entièrement gratuite et accessible par l'intermédiaire de l'accueil du CCAS de la Ville de Méru :

- par téléphone au 03 44 52 34 08
(le lundi matin de 8h45 à 12h et le jeudi après-midi de 13h30 à 17h)
- par mail en écrivant à l'adresse jaideicimeru@ville-meru.fr
- ou sur le site meru.jaide-ici-oise.fr

Ce fonctionnement permet une mise en lien accessible à 100% pour les aînés, connectés ou non à internet.

Cet outil, porté par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Méru, interlocuteur de proximité et de confiance, se veut être au plus proche du besoin des seniors.

Ainsi, l'agent du CCAS dédié à cette plateforme traite à la fois les demandes émises par les seniors et les propositions de bénévoles. Ce traitement de proximité permet une mise en relation dans un cadre sécurisé puisque chaque bénévole est rencontré en amont, par un agent du CCAS.

Avec le soutien financier de la Conférence des Financeurs du Département de l'Oise dans le cadre du dispositif "J'aide Ici Oise".

La plateforme d'entraide "J'Aide Ici Méru" a été lancée en octobre 2024.

Quelques chiffres

- ▶ **179 demandes formulées**, couvrant une grande diversité d'actions (entre novembre 2024 et décembre 2025)
- ▶ **12 bénévoles** validés par le CCAS (au 14 janvier 2026)
- ▶ **63 bénéficiaires** inscrits

Les **BÉNÉVOLES** peuvent choisir librement leurs missions. Il s'agit d'un **ENGAGEMENT SOUPLE, PONCTUEL ET MODULABLE**, qui leur permet de contribuer **SELON LEURS DISPONIBILITÉS ET LEURS ENVIES**.

Ils participent ainsi à une dynamique solidaire locale, tout en renforçant le lien social au sein de la commune.

Les **ACTIONS** proposées sont **VARIÉES**, et la collectivité joue pleinement son rôle de **tiers de confiance**, garantissant une mise en relation **sécurisée, encadrée et adaptée aux besoins de chacun**.

Quelques exemples d'actions

- ▶ Accompagnement à la promenade, à une sortie ou un événement culturel, à un rendez-vous médical
- ▶ Accompagnement pour faire des petites courses de proximité ou le marché
- ▶ Aide informatique
- ▶ Visite et appel de convivialité
- ▶ Aide pour réaliser les petites tâches du quotidien, au potager, à l'entretien des animaux



Nouveau ! Un syndic de copropriété à Méru

Amira Bedos a choisi Méru pour ouvrir, début février, son syndic de copropriété, l'Agence HB.



Amira Bedos
entourée de ses
collaboratrices

Forte de son expérience en la matière, elle assure la gestion comptable, juridique,

locative de vos biens, suit les travaux, les réhabilitations et assure l'interface avec les locataires.

Agence HB

18 rue de Gournay 60110 Méru

Tél. : 03 44 05 88 07

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h / le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Communiqué de l'ADIL

Garantie impayés de loyers

ÉVOLUTION DE LA GARANTIE VISALE EN 2026

La garantie Visale est un cautionnement pour les impayés de loyers Elle est gratuite pour les locataires comme pour les propriétaires. Ses règles évoluent en 2026 et sont applicables à tous les contrats précédemment conclus.

Ce qu'il faut savoir :

- Le loyer est garanti jusqu'au maximum de :

pour l'Oise hors Agglomération Creil Sud Oise :

- ➔ 1 365 € pour un locataire déclarant des ressources
- ➔ 680 € pour un étudiant

pour l'Agglomération Creil Sud Oise :

- ➔ 1 575 € pour un locataire déclarant des ressources
- ➔ 840 € pour un étudiant

- Une éligibilité ciblée autour de l'emploi et des études :

- ➔ locataires qui sont employés, y compris saisonniers, dans une entreprise de plus de 10 salariés
- Si vous avez plus de 30 ans, votre salaire ne doit pas excéder 1 710 € nets par mois.
- ➔ étudiants
- ➔ alternants

- Si vous disposez déjà du cautionnement Visale, celui-ci prendra fin aux trois ans du contrat (36 mois). Pour en bénéficier à nouveau, il faudra faire preuve, à nouveau, de l'éligibilité du locataire inscrit sur le bail.

Source : <https://www.visale.fr/>

Attention, si vous payez votre loyer 1 jour en retard, la garantie Visale se déclenche quand même, avec toute la procédure de recouvrement et le risque d'expulsion qui s'ensuivent. Il faut donc réfléchir attentivement à son usage et être assidu au paiement de ses loyers en priorité.

SI JE NE SUIS PAS ÉLIGIBLE

Pour garantir vos loyers et si personne ne se porte caution pour vous, vous pouvez faire appel à des dispositifs payants pour le locataire : CAUTIONEO (<https://www.cautioneo.com/>) ou pour le propriétaire (s'il est d'accord) : banques et assurances le proposent.

ADIL 60

17 Rue Jean Racine - 60000 Beauvais

Tel 03 44 48 61 30

[www /adil60.org](http://www/adil60.org)

**Contacter l'ADIL pour plus d'infos et des infos personnalisées.
au 03 44 48 61 30 ou scannez ce QR Code**



PHARMACIES

Pour connaître la pharmacie de garde, vous pouvez appeler le poste de Police municipale au 03.44.52.35.20 ou appeler Résogardes au 32.37 (24h/24 - n°Audiotel 0,34 euro TTC/Min.).

A partir de 22h, avant de vous rendre à la pharmacie, vous devez passer d'abord par la Police municipale. Les pharmacies de Méru sont ouvertes les lundis après-midi.

MÉRU Ph. DE L'ETOILE : 03.44.52.14.01 1 rue C.Claudé	ANDEVILLE Ph. LECLERE- JOUEN : 03.44.52.08.16 1 place A.Croizat	CHAMBLY Ph. COHEN : 01.34.70.51.37 CCial Leclerc
Ph. LAFAYETTE : 03.44.52.18.93 9 rue P. Picasso	AMBLAINVILLE Ph. DE LA PLACE : 03.44.22.33.44 5 place du 8 mai 45	Ph. TRIGOUTET : 01.34.70.50.09 79 place de l'Hôtel de Ville
Ph. DE LA MAIRIE : 03.44.22.41.57 4 place de l'Hôtel de Ville	BORNEL Ph. SOCIRAT : 03.44.08.50.33 48 rue Pasteur	LE MESNIL EN THELLE Ph. BULLOT : 03.44.26.61.36 86 rue de la Libération
Ph. DE LA POSTE : 03.44.52.33.00 97 rue de Martyrs	St CRÉPIN Ph. VASSOUT-JACOB : 03.44.08.78.44 41 rue de l'Europe	NEUILLY-EN THELLE Ph. MEOT : 03.44.26.70.54 16 place Mal Leclerc
	CHAMBLY Ph. GAMBIER : 01.39.37.20.48 1 rue Marc Seguin	

MÉDECINS

Si vous avez besoin d'un médecin en dehors des heures de consultation, vous devez appeler le 15 (SAMU)

Dr. ADJAHOUNKPAN : 03.44.03.27.51	Dr. HASSANI : 03.44.03.46.75
Dr. ASENSIO-BOURCIER : 03.44.52.04.11	Dr. KAWIECKI TABAGA : 03.44.08.33.22
Dr. ASSYAG : 03.44.52.05.09	PÔLE SANTÉ : 09.65.21.19.82 (rue du 8 mai 1945 - Méru)

INFIRMIÈRES

Ilham HAMCHA, Sandrine LARBI et Julie GRIMAUD : 03.44.52.20.53 / 07.49.08.52.79. Pôle Santé - rue du 8 Mai 1945 - Méru	Véronique MICHEL, Lucie PETIT, Elsa ROMET et Séverine LOUP DUNEUFGERMAIN : 03.44.84.94.70 Pôle Santé - rue du 8 Mai 1945 - Méru
Delphine GAUDION : 03.44.52 14 05 / 06.47.87.99.18 16, avenue Victor Hugo - Méru	Léa TOSSINOU : 03.44.52.13.47 / 06.22.69.20.56 6 place de l'Hôtel de Ville - Méru
Cécile LE BOURHIS, Sabrina ORNEME et Aurore AUGER : 06.68.02.67.24 6 place de l'Hôtel de Ville - Méru	Sullivan BREUNEVAL : 07.61.25.07.46 19 rue Gambetta - Méru

PÔLE SANTÉ - MAISON MÉDICALE

Rue du 8 mai 1945 - Méru - Tél. : 03.65.33.02.20

ORTHODONTISTE : Dr BAHBOUH	SAGE-FEMME : AURÉLIE SABOURIN
MÉDECIN GÉNÉRALISTE : Dr HASSANI	
PNEUMOLOGUE* : Dr SOGNIGBÉ	
(*Maladies respiratoires - Asthme - Apnée du sommeil)	

CONSULTATIONS EXTERNES DE L'HÔPITAL DE BEAUVAIS / CRÈVECŒUR-LE-GRAND

Rue du 8 Mai 1945 - Méru - Tél. : 03.44.52.38.23

ODONTOLOGIE - GASTRO-ENTÉROLOGIE - GYNÉCO-MATERNITÉ

ILS SONT NÉS

10/12/2025	Noham BEN DJELLOUL
14/12/2025	Maxence LEGRAND
21/12/2025	Kélyana DELACOURT CERTANO
21/12/2025	Benjamin MUNOZ
29/12/2025	William ROMAIN

ILS NOUS ONT QUITTÉS

26/11/2025	Samuel SNIDA âgé de 62 ans
04/12/2025	Nicole GODART née DUCHÉ âgée de 93 ans
09/12/2025	Christiane HÉBERT âgée de 95 ans
15/12/2025	Patrick LEVACHER âgé de 74 ans
18/12/2025	Christian LECOINTE âgé de 82 ans
21/12/2025	Muguette DAUCHEL née KUHLÉN âgée de 87 ans
29/12/2025	Gérard ANACHARSIS âgé de 81 ans
31/12/2025	Monique NICOL née MILLERET âgée de 84 ans
06/01/2026	Simone HÉRON âgée de 88 ans

NUMÉROS UTILES

Mairie 03 44 52 36 00	Crèche Familiale/Halte Garderie 03 44 52 36 30/36 31	Centre Anti-poison 0.825.81.28.22
Centre communal d'action sociale (CCAS) 03 44 52 34 00	Accueil de Loisirs 03 44 52 34 10	Brigade verte 06 66 49 73 32
Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation (DASA) 03 44 52 34 12	Service Communication 03 44 52 36 03	Police municipale 0806 707 807
	Office de Tourisme 03 44 84 40 86	Pompiers 18 Gendarmerie 17 SAMU 15



POURQUOI LES POULES PRÉFÈRENT ÊTRE ÉLEVÉES EN BATTERIE | Jeudi 5 février | Espace Socioculturel Arsène Bulard



MENTIR LO MINIMO | Mercredi 11 février | Gymnase Charles de Gaulle





LE PRINTEMPS DES ARTISTES

Salon d'artistes locaux - 2^e édition

VERNISSAGE

Samedi 28 mars à 11h

**Du 28
mars
au 30
mars
2026**

**Gymnase
Charles de Gaulle**

Rue Vaillant Radiologue
60110 Méru

Tout public

Entrée libre

Samedi : 10h - 18h
Dimanche : 10h - 18h
Lundi : 10h - 17h

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Tél. : 03 44 52 35 00 / Mail : billetterie@ville-meru.fr

